

Vendredi 18 avril

Salle polyvalente

Groupe Action/Projet Grande Rue/Rue du faubourg du Temple

28 participants répartis en 2 groupes :

- Groupe 1 - Carrefour du Temple et rue du Temple : 14 personnes avec Michel GAUTHERON
- Groupe 2 - Immobilier urbain Grande Rue : 14 personnes avec André ODDON

1) **Sous-groupe Grande Rue/1^{ère} tranche = mobilier urbain**

Référent André ODDON

Présents : Jacquet Pierre, Jacquet Daisy, Facompres Xavier, Gautheron Jean, Baldéranis Jean-Pierre, Chomet Pierre, Astier Jean-Sébastien, Jouine Françoise, Lamande Martine, Berto Simone, Chomet Monique, Rougemont Florent, Signoret Nicole, Goy Corine.

A) Sous-groupe Mobilier tranche 1 Grande Rue :

Tour de table assez exhaustif des objectifs de participation des habitants inscrits au groupe Action Projet.

Présentation de l'avancement des travaux de la Tranche 1 (Fossé-Soubeyranne) et des choix restant à opérer par le référent ;

14 participants, dont 6 habitants ou professionnels de la Grande Rue

> a) Daisy Jacquet-rapporteur-échanges limités à 2-4 personnes

- Règlement des places de stationnement
- à créer au minimum légal ou aucune si possible
- pas de barrières, possibilité d'installer des boules (matière non précisée), mais amovibles
- zone 20 km/h, avec possibilité aux vélos d'utiliser les 2 sens de circulation (panneaux existants à Crest);
- 3 corbeilles à papiers (déchets), ouverture anti-pochons à ordures ménagères : entre fossé et église
- rappel de la responsabilité de chaque riverain de la propreté de son trottoir.

> b) Pierre Chomet-rapporteur-échanges limités à 2-3 personnes

- Zone 20 km/h
- 1 place de stationnement pharmacie
- pas de bacs (à fleurs) « publics » sur toute la tranche 1 (rappel : Fossé/Soubeyranne)
- inciter au fleurissement privé sur le domaine public
- inciter au ravalement des façades
- corbeilles à papiers (déchets), ouverture anti-pochons à ordures ménagères
- bancs sans et avec dossiers

> c) Pierre Jaquet-rapporteur-échanges limités à 2-4 personnes

- Faire du parvis de l'église un lieu convivial pendant de celui du Fossé
- installation d'un panneau d'information élégant et pratique, de format classique, sur le mur Nord de l'église
- bancs sans dossier sur la zone parvis de l'église, pas en bois mais en plastique dense (type de bancs installés aux jeux de boules-Tourtoiron)
- potelets amovibles pour guider les véhicules et empêcher le stationnement

- corbeilles à papier cendrier

> d) Nicole Signoret-rapporteur-échanges limités à 2-4 personnes

- Pas de potelets
- inciter au fleurissement privé en investissant les trottoirs
- zone 20 km/h
- jardinières publiques
- bancs à installer dans la zone Nord église, en bois/métal : référence modèle Die pl. Nord de la cathédrale
- support accrochage vélos (zone pharmacie)
- cloutage au sol sur parvis pour guidage véhicules
- dépose minute après Casino, non matérialisé, mais contenu par végétalisation
- mettre la vie sur le parvis

> e) Sous-groupe Mobilier tranche 1 Grande Rue : synthèse rapide des catalogues Accropose et des modèles de bacs à fleurs en polyéthylène roto-moulé Papy.

- Préférence générale pour la sobriété, avec surtout pas de faux vieux ; par exemple le choix des lampes a été majoritairement dénoncé comme raté ;
- lignes Accropose ayant retenues l'attention :

ligne Vallon (courbes) ;
ligne Té ;

- le modèle de bancs dessiné par architecte ou designer à Die est intéressant, il pourrait être demandé à ce designer /architecte de travailler sur le mobilier à Saillans, comme cela a été fait à Die, d'autres pourrait faire également le même travail ; il y a une demande de recherche de la personnalisation et de l'originalité de la part des participants ;
- installer des bancs dos à dos, ou ?, à voir mais résolument sobres.

- modèles de bacs à fleurs en polyéthylène roto-moulé Papy ; présentation rapide.

> f) Sous-groupe Mobilier tranche 1 Grande Rue : conclusion :

Apporter des bouteilles d'eau et des verres ; fort intérêt sur la méthode de participation et besoin manifeste des saillansons de donner leur avis et de s'exprimer mais demande à la municipalité de se déterminer sur des choix.

La couleur grise du parvis de l'église ne plaît pas.

Une date pour une prochaine réunion sera à déterminer rapidement, les référents proposeront des choix d'arbres le plus complet possible : la question sur la plantation d'arbres fruitier a été posée).

Idées directrices :

- zone 20 km/h, avec possibilité aux vélos d'utiliser les 2 sens de circulation (panneaux existants à Crest);
- corbeilles à papier (déchets), ouverture anti-pochons à ordures ménagères, cendriers et/ou corbeille à papier-cendrier si possible
- bancs, Nord Eglise et Parvis, avec et sans dossiers, 1 double, bois métal modèle original (Die : place de la Cathédrale), plastique dense à voir
- mobilier : préférence pour la sobriété : (le contre modèle = les lampes installées dernièrement)
- nombre limité de places de stationnement
- pas de barrières, potelets si amovibles

- inciter au fleurissement privé,
- faire du parvis de l'église un lieu vivant
- jardinières publiques limitant stationnement dans le temps : côté Casino
- panneau d'information esthétique mur Nord Eglise
- inciter au ravalement des façades
- réglementation des places de stationnement et de la propreté des trottoirs
- support accrochage vélo zone pharmacie
- cloutage sur parvis église pour guidage véhicules

2) Sous-groupe Grande Rue/ Amélioration Carrefour du Temple – Rue du Temple

Référent : Michel GAUTHERON

GROUPE 1 : VAN KOOTEN Hans - GAUTHERON Céline - BOILLOZ Mikäel - BANNET Mireille - JOUANNEAU Jacques - BERSCHY Isabelle - MARTY David - MORIN Frédéric - BRESSIANT Salomé - MIEGE Jean-Claude - MARTIN Muriel - WEBER Bruno - TEGHIL Lucien - MULLER Dominique.

Très bonne ambiance, travail sérieux et dynamique. Des idées fortes sont ressorties :

- Devant l'Office du Tourisme : Elévation d'un mur en pierre avec stèle romaine intégrée face à l'église pouvant être visible côté parking et crêperie.
Grâce à l'espace dégagée devant OT possibilité d'aménagement soit pour des voitures, soit avec bancs, fontaine, parc à vélo et plantation.
- Rue du Temple : plusieurs solutions envisageables :
 - 1 - Sens unique de la rue vers le Tunnel mais problème de circulation si entrée dans le village par la Rue Dr Illaire (déjà bien encombrée)
 - 2 - Double sens avec stationnement interdit pour passage des cars. Avis défavorable des riverains.
 - 3 - Double sens avec parking côté Nord qui laisserait la voie libre côté Sud pour le car. Chicane de croisement côté Nord avec quelques parkings tracés sur la chaussée, endroit à préciser avec les riverains.

La commission sera contactée pour la solution définitive lorsque le maître d'oeuvre (M. Proton) aura vu les problèmes techniques du projet et nous donnera son compte-rendu pour le finaliser.

////

Conclusion générale : une prochaine rencontre permettra de sélectionner des options à proposer aux élus.